

Dossier de presse

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

3-8 novembre 2007

Sommaire du dossier de presse

Fiche n°1	Liste des participants
Fiche n°2	Modifications intervenues depuis mars 2007
Fiche n°3	Modalités des élections
Fiche n°4	La Conférence des évêques de France
Fiche n°5	Les instances de la Conférence
Fiche n°6	Programme presse

Fiche n°1 : Liste des participants

Sont membres de droit de l'Assemblée plénière, avec voix délibérative, les membres de la Conférence des évêques de France, c'est-à-dire les évêques en activité exerçant leur charge pastorale en France (métropole et DOM). Participent également, mais avec voix consultative, les évêques en activité dans les TOM et POM, et les évêques émérites ayant exercé leur charge en France. Les représentants des congrégations religieuses de France et des évêques de conférence épiscopale d'autres pays sont invités. Les directeurs des services nationaux de la Conférence épiscopale française ainsi que des représentants des autres confessions chrétiennes sont également présents.

Evêques de métropole

NN. SS. Bernard Nicolas AUBERTIN, Éric AUMONIER, Claude AZÉMA, Guy BAGNARD, C^{al} Philippe BARBARIN, NN. SS. Jérôme BEAU, Olivier de BERRANGER, Jacques BLAQUART, François BLONDEL, Joseph BOISHU, Yves BOIVINEAU, Jean-Luc BOUILLERET, Jean-Claude BOULANGER, Thierry BRAC de LA PERRIÈRE, Philippe BRETON, Henri BRINCARD, Jean-Louis BRUGUÈS, Jean-Luc BRUNIN, Pierre-Marie CARRÉ, Jean-Pierre CATTENOZ, Raymond CENTÈNE, Bernard CHARRIER, Claude DAGENS, Gérard DAUCOURT, Gérard DEFOIS, Pascal DELANNOY, Francis DENIAU, Jean-Charles DESCUBES, Michel DUBOST, Christophe DUFOUR, Jacques FAIVRE, Jean-Michel di FALCO LÉANDRI, Claude FEIDT, André FORT, Lucien FRUCHAUD, Maurice GARDÈS, François GARNIER, Hervé GASCHIGNARD, Maurice de GERMINY, Grégoire GHABROYAN, Bellino GHIRARD, Bernard GINOUX, Hervé GIRAUD, Jean-Pierre GRALLET, Bruno GRUA, Philippe GUENELEY, Clément GUILLON, Michel GUYARD, Hubert HERBRETEAU, Bernard HOUSSET, Michel HRYNCHYSHYN, François JACOLIN, Jean-Paul JAEGER, Jean-Paul JAMES, Thierry JORDAN, Guy de KERIMEL, Christian KRATZ, André LACRAMPE, Jean-Christophe LAGLEIZE, Stanislas LALANNE, Patrick LE GAL, Robert LE GALL, Jean-Marie LE VERT, Dominique LEBRUN, Jean LEGREZ, François-Xavier LOIZEAU, Gilbert LOUIS, Armand MAILLARD, André MARCEAU, Jean-Paul MATHIEU, François MAUPU, Roland MINNERATH, Pierre MOLÈRES, Albert-Marie de MONLÉON, Michel MOÛSSE, Jean-Yves NAHMIA, Christian NOURRICHARD, Pierre d'ORNELLAS, Michel PANSARD, Jean-Louis PAPIN, Yves PATENÔTRE, Jacques PERRIER, Marcel PERRIER, Pierre PICAN, Alain PLANET, Michel POLLIEN, Georges PONTIER, Pierre RAFFIN, Dominique REY, C^{al} Jean-Pierre RICARD, NN. SS. Jean-Yves RIOCREUX, Benoît RIVIÈRE, Pascal ROLAND, Albert ROUET, Louis SANKALÉ, Michel SANTIER, Claude SCHOCKERT, Hippolyte SIMON, Georges SOUBRIER, Marc STENGER, Guy THOMAZEAU, Norbert TURINI, Laurent ULRICH, C^{al} André VINGT-TROIS, NN. SS. Robert WATTEBLED, Pascal WINTZER.

Evêques des DOM

NN. SS. Ernest CABO, Lucien FISCHER, Emmanuel LAFONT et Michel MERANVILLE.

Evêques des TOM

NN. SS. Michel-Marie CALVET, Hubert COPPENRATH et Gislain de RASILLY.

Administrateurs diocésains

P.P. Bernard COURTEILLE (Laval), Jacques RIDEAU (Luçon).



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Evêques émérites

NN. SS. Jean BONFILS, Lucien DALOZ, Joseph DUVAL, François FAVREAU, Jacques FIHEY, Maurice FRECHARD, Claude-Henri FRIKART, Georges GILSON, Daniel LABILLE, Didier-Léon MARCHAND, Jean ORCHAMPT, Gaston POULAIN, Robert SARRABERE, René SÉJOURNÉ et Jean VILNET.

Nonce apostolique

Mgr Fortunato BALDELLI.

Evêques invités

Mgr Bernard BARSÌ (archevêque de Monaco).

Mgr Sebastiano DHO (évêque d'Alba – Italie).

Mgr Pierre FARINE (évêque auxiliaire de Lausanne, Genève et Fribourg – Suisse).

Mgr Otto GEORGENS (évêque auxiliaire de Speyer – Allemagne).

Mgr Petru GHERGHEL (évêque de Iasi – Roumanie).

Mgr Guy HARPIGNY (évêque de Tournai – Belgique).

Mgr Mark JABALE (évêque de Menevia – Angleterre et Pays de Galles).

Mgr Leonid MALYJ (évêque auxiliaire de Lviv – Ukraine latine).

Mgr Ivan PRENDA (archevêque de Zadar – Croatie).

Mgr Claude RAULT (évêque de Laghouat – Algérie).

Mgr Stanislaw SZYMECKI (archevêque émérite de Białystok – Pologne).

Conférence des Supérieurs majeurs de France (CSMF)

P. Joseph ENGER, Fr. Henri VIGNAU.

Conférence française des Supérieures majeures (CSM)

Sr Anneth GILLET, Sr Monique GUGENBERGER.

Service des moniales

Sr Marie-Bernard AMESTOY.

Conférence monastique de France

P. Philippe PIRON.

Directeurs de services nationaux

P.P. Patrick DESBOIS, Bernard FONTAINE, M. Eric de LABARRE, P.P. Michel MALLÈVRE, Pierre-Yves PECQUEUX, Eric POINSOT, Christian PORTIER, Jean-Claude REICHERT, Christophe ROUCOU et Jacques TURCK.

Observateurs d'autres Églises chrétiennes

Pasteur Claude BATY, Pasteur Gill DAUDÉ, Mgr EMMANUEL.

Secrétariat général

Mme Elizabeth CORDIER, M. Jean-Michel COULOT, P.P. André DUPLEIX, Antoine HÉROUARD, Gildas KERHUEL et Jean QURIS.

Fiche N°2 : Modifications intervenues depuis mars 2007

Sont décédés depuis mars 2007

Mgr François SAINT- MACARY	archevêque de Rennes	27 mars 2007
Mgr Michel SAUDREAU	évêque émérite du Havre	1 ^{er} juin 2007
Mgr Yves-Marie DUBIGEON	évêque émérite de Séez	24 juin 2007
Cardinal Jean-Marie LUSTIGER	archevêque émérite de Paris	5 août 2007

A été nommé cardinal depuis mars 2007

Cardinal André VINGT-TROIS	archevêque de Paris	17 oct. 2007 (Il sera créé cardinal le 24 nov. 2007)
----------------------------	---------------------	---

A été nommé archevêque depuis mars 2007

Mgr Jean-Pierre GRALLET	archevêque de Strasbourg	21 avril 2007
-------------------------	--------------------------	---------------

Ont été ordonnés évêques depuis mars 2007

Mgr Pascal WINTZER	évêque auxiliaire de Poitiers	19 mai 2007
Mgr Stanislas LALANNE	évêque de Coutances et Avranches	3 juin 2007
Mgr Bernard GINOUX	évêque de Montauban	2 sept. 2007

A été nommé évêque auxiliaire depuis mars 2007

Mgr Hervé GASCHIGNARD	évêque auxiliaire de Toulouse	30 oct. 2007
-----------------------	-------------------------------	--------------

Ont changé de diocèses depuis mars 2007

Mgr Michel SANTIER	évêque de Luçon	
	évêque de Créteil	4 sept. 2007
Mgr Armand MAILLARD	évêque de Laval	
	archevêque de Bourges	11 sept. 2007

Sont devenus administrateurs diocésains depuis mars 2007

Père Bernard COURTEILLE (diocèse de Laval)
Père Jacques RIDEAU (diocèse de Luçon)

Sont devenus émérites depuis mars 2007

Mgr Joseph DORÉ (archevêque émérite de Strasbourg)
Mgr Daniel LABILLE (évêque émérite de Créteil)
Mgr Hubert BARBIER (archevêque émérite de Bourges)

Fiche n°3 : **Modalités des élections**

Ont voix délibérative les membres de droit de l'Assemblée plénière, c'est-à-dire les évêques en activité exerçant leur charge pastorale en France (métropole et DOM).

Les votes sont secrets.

Les mandats confiés aux membres de la Conférence sont limités à trois ans. Ils peuvent être reconduits une fois.

Le cumul des mandats ne peut être admis qu'exceptionnellement, au jugement du Conseil permanent.

La Présidence

Les élections du président et des vice-présidents requièrent la majorité des deux tiers des membres présents ayant voix délibérative lors des cinq premiers tours, la majorité absolue ensuite.

➤ Le Président :

Sont éligibles : les évêques diocésains (les évêques auxiliaires ne sont donc pas éligibles)

Le cardinal Ricard n'est pas rééligible (puisqu'il termine son deuxième mandat de Président de la Conférence des évêques de France)

➤ Les deux vice-présidents :

Sont éligibles : les évêques diocésains

Mgr Georges Pontier n'est pas rééligible (puisqu'il termine son deuxième mandat de vice-président de la Conférence des évêques de France)

Le Conseil permanent

Les élections des membres du Conseil permanent comme des présidents de commissions et conseils requièrent la majorité absolue des membres ayant voix délibérative ; après deux tours infructueux, le vote porte sur les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Tous les membres élus du Conseil permanent sont à renouveler, à l'exception de Mgr Alain Planet, évêque de Carcassonne, élu en novembre 2006. L'assemblée devra donc élire cinq membres.

Pour cette élection, tous les membres de la Conférence des évêques de France sont éligibles, sur le principe suivant :

- trois évêques sont élus en fonction du nombre d'habitants dans leur diocèse (il y a un élu pour chaque collège : évêques de diocèses de moins de 500.000 habitants,

évêques de diocèses comptant 500.000 à 1 millions d'habitants, évêques de diocèses de plus d'1 million d'habitants)

- trois évêques sont élus en fonction de leur ancienneté dans l'épiscopat. Il y a un élu dans chacun des trois collèges : évêques ordonnés avant le 01/01/1997, évêques ordonnés entre le 01/01/1997 et le 31/12/2002, évêques ordonnés depuis le 01/01/2003. Ce dernier collège est représenté par Mgr Alain Planet, élu en novembre 2006 pour trois ans. Il n'y aura donc pas de nouveau membre du Conseil permanent à élire pour ce collège.

Comité Etudes et projets, Commissions épiscopales et Conseils

En principe, aucun renouvellement n'est prévu à cette Assemblée.

Cependant, suite aux élections qui auront eu lieu lors de cette Assemblée plénière de novembre 2007, il est possible que des élections soient nécessaires pour le Comité Etudes et projets, pour des présidences de commissions et/ou de conseils, le cumul des mandats n'étant, en principe, pas admis.

Le Secrétariat général

Le secrétaire général est nommé par l'Assemblée sur présentation du Conseil permanent. Il est nommé pour trois ans et son mandat n'est normalement renouvelable qu'une fois.

Fiche n°4 : **La Conférence des évêques de France, institution permanente réunissant tous les évêques**

Institution à caractère permanent, la Conférence des évêques – autrement dit “Conférence épiscopale” – “réunit tous les évêques de France pour qu’ils exercent conjointement certaines charges pastorales et qu’ils promeuvent davantage le bien que l’Église offre aux hommes, en particulier par des formes et des méthodes d’apostolat convenablement adaptées aux circonstances”¹.

Dans une Église qui veut développer son dynamisme missionnaire pour proposer la foi à ses contemporains, “la convergence des forces, fruit des échanges de sagesse et d’expérience au sein de la Conférence épiscopale”², est nécessaire.

Les conditions d’exercice de la responsabilité épiscopale et de la proposition de la foi – réalités historiques, institutionnelles et matérielles, mais aussi culturelles, sociales et politiques – sont en partie communes à l’ensemble des diocèses de France.

Ce contexte commun explique l’existence d’un organisme qui, au niveau national, permet aux évêques d’une nation d’échanger entre eux. La Conférence des évêques de France est cet organisme qui rassemble tous les évêques de France dans un objectif de collégialité au service de l’Église catholique en France.

Réunissant tous les évêques en exercice en France (métropole et DOM), la Conférence des évêques de France a de fait, auprès des pouvoirs publics et des médias, un rôle de représentation de l’Église catholique en France.

Il faut noter que l’autorité de la Conférence épiscopale est une “autorité de service”³, autrement dit, d’un point de vue canonique et hiérarchique, la Conférence épiscopale n’est pas un échelon intermédiaire entre le pape et les évêques.

Dans le cadre du travail réalisé en commun par les évêques français, différents domaines de réflexion et d’intervention peuvent être distingués, en particulier :

- L’annonce et la célébration de la foi
- L’éducation des enfants et des jeunes, la vie familiale
- La vie des communautés chrétiennes et les vocations
- Les questions de société
- La solidarité avec les Églises du monde.

¹ Statuts de la Conférence des évêques de France, Titre I, article 2, § 1.

² Jean-Paul II, Motu proprio *Apostolos Suos*, sur la nature théologique et juridique des conférences épiscopales, 21 mai 1998.

³ Statuts de la Conférence des évêques de France, Titre I, article 1er.

Fiche N°5 :

Les instances de la Conférence des évêques de France

Manifestation concrète de ce qu'est la Conférence des évêques de France, **l'assemblée plénière** réunit tous les évêques en activité (diocèses de métropole et d'outre-mer). Elle se réunit deux fois par an.

Le Conseil permanent est l'organisme qui reçoit délégation de l'assemblée plénière et devant laquelle il est responsable pour veiller à l'exécution des décisions prises par l'assemblée, assurer la continuité de l'action pastorale d'une assemblée à l'autre, régler les questions urgentes, préparer les sessions de l'assemblée. Il se réunit deux à trois jours par mois.

Le Comité études et projets a pour mission d'exercer une veille prospective et de proposer à l'assemblée plénière des thèmes de travail identifiés comme prioritaires. Il supervise les groupes de travail mis en place par l'assemblée plénière pour une durée variable. Ce Comité favorise une prise en compte transversale des questions.

Huit commissions épiscopales – comptant de 3 à 6 évêques - permettent à la Conférence d'exercer collectivement sa responsabilité pastorale dans les domaines qui relèvent du ministère épiscopal :

Doctrines ; Liturgie et pastorale sacramentelle ; Catéchèse et catéchuménat ; Ministres ordonnés et laïcs en mission ecclésiale ; Vie consacrée ; Mission universelle de l'Église ; Mission de France ; Finances.

Neuf conseils – comptant des évêques, ainsi que des prêtres, religieux et/ou laïcs – couvrent les champs suivants : Questions canoniques ; Questions familiales et sociales ; Mouvements et associations de fidèles ; Pastorale des enfants et des jeunes ; Affaires économiques, sociales et juridiques ; Unité des chrétiens ; Relations avec le judaïsme ; Relations interreligieuses et nouveaux courants religieux ; Solidarité ; Communication.

Onze services nationaux, instances permanentes, ont pour mission de soutenir le travail des structures épiscopales et la vie des diocèses, par leur apport en expertise, réflexion, formation et animation.

Le **secrétariat général** est au service de la Conférence et relève directement de la présidence. A sa tête est placé un secrétaire général, secondé par des secrétaires généraux adjoints. Il est chargé de la coordination et de la liaison entre les divers services nationaux, notamment par le moyen de réunions régulières. Le secrétaire général et les secrétaires généraux adjoints assurent le secrétariat de l'Assemblée.

Fiche N°6 : Programme presse

<p>Samedi 3 novembre 8h50 – 9h30</p>	<p>Discours d'ouverture du cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la Conférence des évêques de France, diffusé en direct et en différé sur la chaîne KTO et sur le site www.ktotv.com</p>	<p>Hémicycle Sainte- Bernadette</p>
<p>Dimanche 4 novembre 11h – 12h30</p>	<p>Messe concélébrée, diffusée en direct sur France 2, dans le cadre de l'émission « Le Jour du Seigneur ».</p>	<p>Basilique Notre-Dame du Rosaire</p>
<p>Mardi 6 novembre 9h</p>	<p>Point presse sur l'Assemblée plénière (à confirmer)</p>	<p>Salle de presse</p>
<p>12h45 – 14h15</p>	<p>Déjeuner des journalistes avec les évêques ordonnés depuis novembre 2006</p>	<p>Accueil Notre-Dame Salle du Transit</p>
<p>Mercredi 8 novembre 14h</p>	<p>Point presse de Mgr Michel Dubost, évêque d'Evry et président du groupe de travail « Catholiques et musulmans dans la France d'aujourd'hui »</p>	<p>Salle de presse</p>
<p>16h</p>	<p>Point presse de Mgr Albert Rouet, archevêque de Poitiers et président du groupe de travail « Ministère des prêtres et vie des communautés chrétiennes »</p>	<p>Salle de presse</p>
<p>Jeudi 8 novembre 10h</p>	<p>Discours de clôture diffusé en direct et en différé sur la chaîne KTO et sur le site www.ktotv.com</p>	<p>Hémicycle Sainte- Bernadette</p>